



15 MAI 2024

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU PREMIER TRIMESTRE 2024

INTRODUCTION

La dynamique de reddition des comptes publics se poursuit à travers la publication régulière des rapports d'exécution budgétaire de l'Etat.

Le présent rapport met à la disposition des responsables politico-administratifs, les partenaires techniques et financiers ainsi que le public en général les informations sur les finances publiques en particulier sur l'exécution du budget en cours à fin mars 2024.

Ce rapport décrit le contexte dans lequel la loi des finances a été élaborée, analyse l'exécution du budget tant en recettes qu'en dépenses débouchant sur les perspectives.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES 2024

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, soumis à l'examen du Conseil des Ministres, est élaboré dans un contexte marqué par :

a) Au plan national

- une situation macroéconomique précaire, malgré la stabilisation en cours ;
- des difficultés persistantes d'approvisionnement en produits pétroliers qui n'ont pas permis le rebond de croissance économique attendu en 2023 ;
- la poursuite des discussions avec les partenaires au développement ;
- la mise en œuvre progressive de certaines recommandations du séminaire gouvernemental du mois d'août 2022 en vue de mobiliser davantage les ressources domestiques.

b) A l'international

- Les tensions géopolitiques latentes ont fini par entraîner le déclenchement d'une crise humanitaire coûteuse relative à la guerre en Ukraine.
- Les dégâts économiques entraînés par ce conflit, contribueront à un net ralentissement de la croissance mondiale et alimenteront l'inflation.
- Les prix des combustibles et des denrées alimentaires ont déjà augmenté en touchant les couches vulnérables de la population des pays à faible revenu.

i) L'environnement économique international en 2023 et les perspectives en 2024

Selon les prévisions de référence du FMI, la croissance mondiale va ralentir, passant de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024, soit bien moins que la moyenne historique (2000–19) de 3,8 %.

Le monde multipolaire court le risque de ralentissement de la croissance dans les trois principales économies du monde, à savoir : les Etats-Unis, la Chine et la zone euro.

Aux États-Unis, la croissance devrait ralentir, passant de 2,1% en 2022 et 2023, à 1,5% en 2024.

En Chine, les prévisions restent inchangées à 5,0 % pour 2023 et 4,2 % pour 2024, mais avec un changement de composition : la croissance de la consommation a évolué

globalement conformément aux Perspectives Economiques Mondiales du mois d'octobre 2023.

Dans la zone euro, les prévisions restent globalement inchangées et la croissance devrait chuter de 3,3% en 2022 à 0,7% en 2023 avant de remonter à 1,2% en 2024.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait baisser à 3,3% en 2023 avant de remonter à son niveau de 2022 à 4,0% en 2024.

Pour les économies émergentes et en développement, la croissance devrait être globalement stable à 4,0 % en 2023 et en 2024. Cette moyenne stable masque toutefois des divergences, avec environ 61% des économies de ce groupe qui connaîtront une croissance plus rapide en 2023 et le reste, y compris les pays à faible revenu.

Dans la zone CEMAC, les données recueillies par les services de la BEAC mettent en lumière un relatif affermissement de la reprise des économies de la CEMAC, en dépit des incertitudes persistantes liées à la COVID-19 et les tensions géopolitiques entre l'Ukraine et la Russie. L'activité économique suit néanmoins une tendance de l'évolution favorable grâce aux divers facteurs que sont : (i) la bonne tenue des cours du pétrole, (ii) une solidité de l'activité minière dans les pays producteurs, et (iii) des services consolidant leur trend haussier, notamment pour les branches hôtellerie, transports et les communications etc. En référence aux éléments ci-évoqués, le taux de croissance de l'activité dans la CEMAC, de 3,2% à fin 2022, et projeté à 2,5% à fin 2023, devrait se hisser autour de 2,9% en 2024.

ii) L'environnement économique national

Sur le plan national, l'économie centrafricaine se relève progressivement de la crise des hydrocarbures qui a débuté en avril 2022, avec pour corollaire un affaissement de l'activité économique, une détérioration des finances de l'Etat, et une poussée inflationniste. Les efforts du Gouvernement, appuyés par le programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI, ont permis d'amorcer un processus de stabilisation qui conduirait graduellement à une accélération de l'activité économique en 2024, avec une croissance économique projetée à 1,5 % contre 1% en 2023. L'inflation quant à elle passerait de 6,5 % en 2023 à 2,7% en 2024.

I. GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET DU BUDGET 2024

La politique de gestion des finances publiques, traduit dans le Document du cadre budgétaire à moyen terme (2024-2026), vise la poursuite de la mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses. Elle met en évidence les priorités relatives à la maîtrise des charges de fonctionnement et la consolidation de la soutenabilité de l'endettement public, afin de dégager des marges budgétaires au profit des investissements structurants, des dépenses sociales et celles relatives à la défense.

Pour tenir compte de ces priorités dans le budget 2024, le Gouvernement a donné des orientations et mesures à prendre en compte en vue de répondre efficacement aux besoins des populations.

Ces priorités s'articulent autour des mesures fiscales et des orientations budgétaires suivantes :

En matière des dispositions fiscales :

- **La mise à jour des dispositions du Code général des impôts (CGI) relatives à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** au regard de la Directive n°11/22-CEMAC-UEAC-010A-CM-38 du 11 novembre 2022 portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA sur :
 - l'élargissement de l'assiette pour renforcer les recettes intérieures ;
 - l'amélioration de la neutralité économique de la TVA ;
 - la modernisation du mécanisme de la TVA.
- **La délocalisation de la pénalité au taux de 10%** pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre de cette sanction prévue à l'article 344 du C.G.I ;
- **L'introduction du Livre des procédures fiscales** en vue d'une meilleure appropriation des bonnes pratiques fiscales. En effet, les dispositions relatives aux diverses procédures en matière fiscale sont dispersées dans le Code Général des Impôts et rattachées à chaque nature d'impôt et taxe.

En matière des dispositions douanières :

Les mesures proposées portent sur :

- L'application du taux réduit de TVA (5%) ;
- L'application de 50% du fret aérien sur les produits importés par voie aérienne ;
- L'élargissement de l'exclusion de l'exonération sur certains produits de premières nécessités (Riz et farines) ; et
- Le dédouanement des logiciels aux taux du Tarif Extérieur Commun (TEC).

En matière des dispositions des ressources et de charges :

- Une disposition relative à l'action récursoire a été proposée. En effet, l'Etat peut engager l'action récursoire contre un agent public et une institution lorsque la responsabilité de celle-ci se trouve engagée.
- Au titre des **dispositions relatives aux abattements sur salaires** le projet de cette loi a prévu la levée progressive de la mesure en réduisant les taux passant de 10% à 5%.
- En ce qui concerne les **dispositions relatives aux frais des missions à l'extérieur**, les dispositions de l'Article 10 de la Loi n°13.004 du 21 novembre 2013, relatives aux montants de l'indemnité forfaitaire des frais de mission à l'étranger, ont été revues. Une autre nouveauté concerne le rétablissement des frais de transit.

En matière des dépenses

La nécessité est de rationaliser les dépenses de l'Etat de façon à garantir le fonctionnement optimal des services publics. A cet effet, les dépenses en infrastructures

financées sur ressources propres ainsi que les dépenses à caractère social sont priorisées dans le cadre de l'élaboration de ce projet du budget 2024.

C'est dans ce contexte de ces différentes orientations et choix stratégiques ci-haut énumérés que les grandes masses du projet de Loi de Finances 2024 ont été arrêtées.

Les tableaux ci-après présentent respectivement les grandes masses budgétaires et de trésorerie de la Loi de Finances 2024 :

Tableau n°1 : Prévisions de grandes masses budgétaires de la Loi de Finances 2024 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Prévisions LF 2024
Ressources budgétaires	291 840 000
Ressources propres	160 500 000
Douanes	67 500 000
Impôts	65 500 000
Trésor	27 500 000
Ressources extérieures	131 340 000
Appuis budgétaires	33 200 000
Appuis projets	98 140 000
Dons projets	91 640 000
Emprunts projets	6 500 000
Charges Budgétaires	320 087 889
Dépenses primaires	208 215 849
Dépenses de Personnel	96 165 056
Dépenses de Biens et Services	42 958 031
Dépenses de Transferts	50 647 634
Investissement sur ressources propres	18 445 128
Charges Financières	13 732 040
Financement Extérieur	98 140 000
Solde budgétaire global	- 28 247 889

Source : LF 2024

Tableau n°2 : Prévisions de grandes masses de trésorerie de la Loi de Finances 2024 (en milliers de francs CFA)

Libellés	Prévisions LF 2024
Ressources de trésorerie	200 000 000
Titres publics	200 000 000
Charges de trésorerie	58 672 000
Remboursements emprunts extérieurs	5 573 000
Remboursements dette intérieure	3 573 000
Contrepartie DTS/FMI	21 026 000
Remboursements Titres publics	28 500 000
Solde de Trésorerie	141 328 000

Source : LF 2024

Figure n° 1 : Répartition des Ressources budgétaires

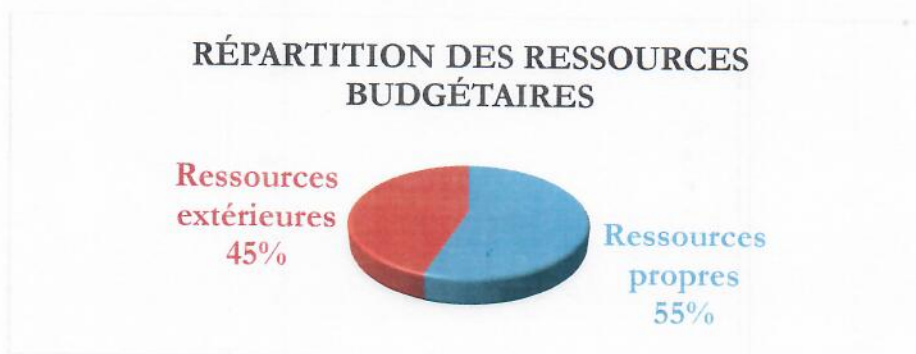
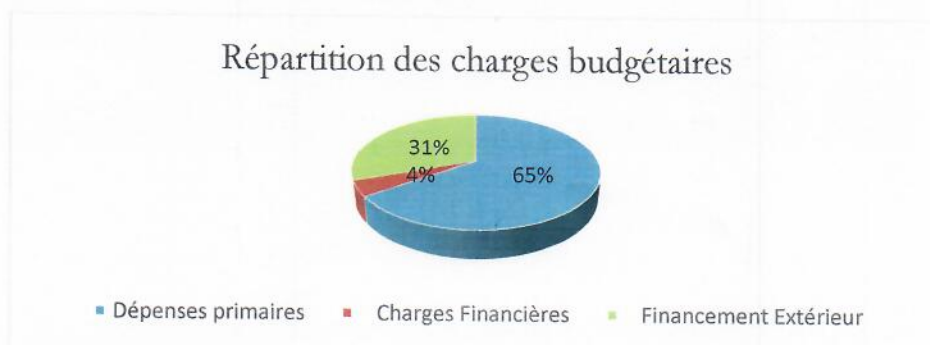


Figure n° 2 : Répartition des Charges budgétaires



II. ANALYSE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

II.1. Les ressources budgétaires

Au 1^{er} trimestre 2024, sur une prévision annuelle de 291,84 milliards de francs CFA, les ressources budgétaires sont mobilisées à hauteur de 51,01 milliards de francs CFA constituées de ressources propres (38,99 milliards de francs CFA) et de ressources extérieures (12,03 milliards de francs CFA), soit un taux de mobilisation de 17,48%.

En comparaison à la mobilisation de la même période de l'année dernière, une hausse de 24,97% a été constatée. Cette hausse se justifie par une augmentation des recettes domestiques et des appuis budgétaires.

Le tableau ci-dessous met en exergue la mobilisation des ressources budgétaires au 31 mars 2024 :

Tableau n°3 : Mobilisation des ressources budgétaires au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2023	Prévision 2024	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2024	Taux de réalisation
RESSOURCES BUDGETAIRES	40 821 276	291 840 000	51 015 977	17,48%
Ressources propres	32 082 000	160 500 000	38 987 000	24,29%
Douanes	11 917 000	67 500 000	13 353 000	19,78%
Impôts	13 571 000	65 500 000	16 268 000	24,84%
Trésor	6 594 000	27 500 000	9 366 000	34,06%
Ressources extérieures	8 739 276	131 340 000	12 028 977	9,16%
Appuis budgétaires (DTS FMI)	3 700 000	33 200 000	6 510 000	19,61%
Appuis projets	5 039 276	98 140 000	5 518 977	5,62%
<i>Dons projets</i>	5 039 276	91 640 000	5 518 977	6,02%
<i>Emprunts projets</i>		6 500 000		0,00%

1) Les ressources propres

A fin mars 2024, les différentes régies ont mobilisé la somme de 38,99 milliards de francs, soit un taux de recouvrement de 24,29% proche de la cible de 25% visée. En comparaison à la mobilisation du 1^{er} trimestre 2023, une hausse de 21,52% a été constatée. Cette hausse se justifie par les efforts déployés dans les différentes régies.

L'analyse des recouvrements par régie est faite dans la partie suivante :

➤ La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Au 1^{er} trimestre 2024, la DGDDI a recouvré la somme de 13,35 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 67,50 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 19,78% inférieur à la cible souhaitée. En dépit de ce faible taux de mobilisation, une hausse de 12,05% a été observée en comparaison à la mobilisation de la même période de l'année dernière. Cette hausse se justifie par une mobilisation plus importante des recettes fiscales et des amendes et pénalités.

Le tableau ci-après présente les recettes de la DGDDI par nature économique :

Tableau n°4 : Situation des recettes de la DGDDI au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2023	Prévision 2024	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2024	Taux de réalisation
Recettes fiscales	10 418 632	58 649 979	11 068 625	18,87%
Droits de sorties	206 803	895 848	489 766	54,67%
Amendes et pénalités	70 310	163 372	634 366	388,30%
Recettes affectées	722 030	6 173 564	811 567	13,15%
Autres Recettes	499 225	1 617 237	348 676	21,56%
TOTAL	11 917 000	67 500 000	13 353 000	19,78%

➤ **La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)**

Au 31 mars 2024, sur une prévision de 65,50 milliards de francs CFA, la DGID a recouvré le montant de 16,27 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 24,84% proche de la cible souhaitée. Il faut souligner que le niveau de recouvrement devait être plus important si les recettes mobilisées au Ministère des Mines étaient comptabilisées sur les performances de la DGID.

En comparaison au niveau de recouvrement du 1^{er} trimestre de l'année dernière, une hausse de 19,87% a été observée justifiées par une augmentation des recettes fiscales et non fiscales.

Le tableau ci-dessous montre les réalisations de la DGID par nature économique au 1^{er} trimestre 2024 :

Tableau n°5 : Situation des recettes de la DGID au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2023	Prévision 2024	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2024	Taux de réalisation
Recettes fiscales	12 157 283	57 942 000	13 862 239	23,92%
Recettes non fiscales	1 077 308	5 911 250	2 082 137	35,22%
Recettes sur exercices antérieurs		517 750	198 857	38,41%
Produits divers et exceptionnels	336 409	1 129 000	124 767	11,05%
TOTAL	13 571 000	65 500 000	16 268 000	24,84%

➤ **La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

Au 1^{er} trimestre 2024, la DGTCP a mobilisé au total 9,37 milliards de francs CFA sur une prévision de 27,50 milliards de francs CFA, soit un taux de mobilisation de 34,06%. En comparaison à la mobilisation de l'année dernière à la même période, une hausse de

42,04% a été constatée. Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales et des produits exceptionnels.

Le tableau ci-après retrace la situation de la mobilisation des recettes de la DGTCP à fin mars 2024 :

Tableau n°6 : Situation des recettes de la DGTCP au 31 mars 2024 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1er trimestre 2023	Prévision 2024	Réalisation au 1er trimestre 2024	Taux réalisation
Recettes non fiscales	2 109 000	21 800 000	4 276 595	19,62%
Produits exceptionnels	2 607 000	500 000	4 200 100	840,02%
Taxes et Redevances		4 400 000	464 100	10,55%
Produits financiers	1 878 000	800 000	425 205	53,15%
TOTAL	6 594 000	27 500 000	9 366 000	34,06%

2) Les ressources extérieures

Au 1er trimestre 2024, la mobilisation des ressources extérieures s'élève à hauteur de 12,03 milliards de francs CFA sur une prévision de 131,34 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 9,16% très en deçà de la cible.

Cette mobilisation est constituée des Appuis budgétaires (6,51 milliards de francs CFA) et des Appuis projets (5,52 milliards de francs CFA). En dépit de ce faible taux de mobilisation, une hausse de 37,64% a été constatée justifiées par une mobilisation plus importante par rapport à l'année dernière des appuis budgétaires.

Cette faible mobilisation qui est provisoire s'explique par la difficulté des Agents du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale à collecter les données auprès des unités de gestion des projets.

II.2. Exécution des dépenses budgétaires

Au 1er trimestre 2024, sur une prévision annuelle de 320,09 milliards de francs CFA, les dépenses de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 50,79 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution 15,87%.

Ce faible niveau d'exécution est visible sur la quasi-totalité des rubriques des dépenses à l'exception des dépenses du Personnel.

Le tableau suivant décrit l'exécution des dépenses budgétaires de l'Etat au 1er trimestre 2024 :

Tableau n°7 : Exécution des dépenses budgétaires par titre au 31 mars 2024 (en milliers de francs CFA)

	Réalisation au 1er trimestre 2023	Prévision 2024	Réalisation au 1er trimestre 2024	Taux de réalisation
CHARGES BUDGETAIRES	49 997 743	320 087 889	50 784 229	15,87%
Charges Financières		13 732 040		0,00%
Personnel	22 855 122	96 165 056	24 617 181	25,60%
Biens et Services	8 548 684	42 958 031	6 277 075	14,61%
Transferts et subventions	12 514 013	50 647 634	12 037 879	23,77%
Investissement	6 079 924	116 585 128	7 885 053	6,74%
<i>Sur ressources propres</i>	1 040 648	18 445 128	2 336 076	12,67%
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 039 276	98 140 000	5 518 977	5,62%

III.1.1) Les dépenses ordinaires

a) Les charges Financières

Les charges financières sont des opérations de trésorerie et leur exécution budgétaire est prise en compte après la régularisation de celles-ci par la Direction Générale du Budget. Au 1er trimestre 2024, aucune opération de régularisation des charges financières n'a été effectuée due à l'absence des informations y relatives.

b) Les Dépenses du Personnel

Sur une prévision de 96,16 milliards de francs CFA, les dépenses du personnel au 1er trimestre 2024 s'élèvent à hauteur de 24,62 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 25,60% légèrement supérieur à la cible de 25%.

En comparaison à l'exercice de la même période de l'année dernière, une hausse de 7,71% a été constatée.

c) Les dépenses des biens et services

A fin mars 2024, sur une prévision de 42,96 milliards de francs CFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées à hauteur de 6,28 milliards de francs CFA correspondant à un taux d'exécution de 14,61%. En comparaison à l'exécution du 1er trimestre de l'année 2023, une baisse de 26,57% a été observée.

d) Les dépenses de transferts

Au 1er trimestre 2024, les dépenses de transferts sont exécutées à l'ordre de 12,04 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 50,65 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 23,77%. En comparaison à l'exercice de l'année dernière de la même période, une baisse de 3,80% a été constatée.

II.2.1) Les dépenses d'investissement

Au 1^{er} trimestre 2024, les dépenses d'investissement sont exécutées à hauteur de 7,85 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 116,58 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 6,74%. On distingue les dépenses d'investissement sur ressources propres et celles sur ressources extérieures.

Au cours de ce trimestre, les dépenses d'investissement sur ressources propres sont exécutées à l'ordre de 2,34 milliards de francs CFA sur une prévision de 18,44 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 12,67%.

S'agissant des dépenses d'investissement sur ressources extérieures, elles sont exécutées à hauteur de 5,52 milliards de francs CFA sur une prévision de 98,14 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 5,62%.

A titre de comparaison par rapport à l'exercice budgétaire de l'année dernière de la même période, l'exécution des dépenses d'investissement a connu une hausse de 29,20% malgré son faible niveau d'exécution.

III. SITUATION D'EXECUTION DES RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE

III.1. Les ressources de trésorerie

Le Gouvernement a prévu au cours de 2024 de faire recours aux ressources de trésorerie à hauteur de 200 milliards de francs CFA constituées uniquement de Titres publics (Bon de Trésor). Au cours du 1^{er} trimestre 2024, 18,47 milliards de francs CFA ont été mobilisés représentant un taux de mobilisation de 9,23%.

III.2. Exécution des dépenses à charge de trésorerie

Au 1^{er} trimestre 2024, sur une prévision de 58,67 milliards de francs CFA, les dépenses à charge de trésorerie ont été exécutées à hauteur de 9,75 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 16,62%.

Les détails des dépenses à charge de trésorerie sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°8 : Récapitulatif des dépenses à charge de trésorerie au 31 mars 2024 (en milliers de francs CFA)

	Prévisions 2024	Réalisations au 1er trimestre 2024	Taux
Charges de trésorerie	58 672 000	9 752 000	16,62%
Remboursements emprunts extérieurs	5 573 000	1 206 000	21,64%
Remboursements dette intérieure	3 573 000	1 534 000	42,93%
Contrepartie DTS/FMI	21 026 000		0,00%
Remboursements Titres publics	28 500 000	7 012 000	24,60%

IV) Analyse des dépenses spécifiques

IV.1. Analyse des dépenses exécutées par Ordre de Paiement (OP)

Les dépenses exécutées par Ordre de Paiement sont des dépenses liées aux frais d'évacuations sanitaires, de réception des personnalités, des missions et d'organisations des cérémonies officielles.

Au 1^{er} trimestre 2024, le montant des dépenses exécutées par Ordre de Paiement s'élève à hauteur de 2,19 milliards de francs CFA.

Le tableau suivant donne les détails des dépenses exécutées par OP :

Tableau n°9 : Situation des dépenses exécutées par Ordre de Paiement au 31 mars 2024 (en milliers de francs CFA)

	Exécution OP au 1 ^{er} trimestre 2023	Prévision 2024	Exécution OP au 1 ^{er} trimestre 2024	Taux d'exécution
Charges Financières		13 732 040		0,00%
Biens et services	3 869 462	42 958 031	1 604 271	3,73%
Intervention	179 594	50 647 634	581 749	1,15%
Investissement sur BEC		18 445 128		0,00%
Total	4 049 056	125 782 833	2 186 020	1,74%

IV.2. Dépenses par Classification Fonctionnelle de l'Administration Publique (CFAP)

La classification fonctionnelle consiste à classer les dépenses budgétaires selon leurs objets socio-économiques, à les recenser selon leur origine ou selon leur destination. Cette classification permet d'apprécier ou d'évaluer l'exécution du budget conformément aux priorités du Gouvernement.

Pour l'année 2024, les secteurs prioritaires du Gouvernement sont la Défense, la Sécurité, les Infrastructures, l'Education et la Santé.

Au 1^{er} trimestre 2024, deux (02) des cinq (05) secteurs prioritaires du Gouvernement ont dépassé le seuil de 25%. Il s'agit de la « *Défense* » et « *l'Enseignement* » qui ont atteint respectivement les taux de 26,63% et 27,91%.

L'un des secteurs prioritaires notamment « *Logements et équipements collectifs* » a affiché un taux acceptable de 23,38% proche de la cible.

Le secteur de la « *Santé* » a atteint un niveau très faible de 4,15%.

Toutefois, d'autres secteurs non prioritaires notamment la « *Protection de l'environnement* » et « *Loisirs, culture et culte* » ont affiché un niveau d'exécution très satisfaisant atteignant respectivement 27,23% et 34,61%.

Tableau n°10 : Récapitulatifs des dépenses par Classification Fonctionnelle de l'Administration Publique au 31 mars 2024 (en milliers de francs CFA)

Code CFAP	Intitulé fonction	Prévision LFI	Engagé	Taux
01	Services généraux des administrations publiques	211 584 591	32 233 703	15,23%
02	Défense	24 087 310	6 414 411	26,63%
03	Ordre et sécurité publics	13 910 241	2 023 289	14,55%
04	Affaires économiques	36 748 443	869 536	2,37%
05	Protection de l'environnement	101 000	27 500	27,23%
06	Logements et équipements collectifs	1 567 750	366 518	23,38%
07	Santé	6 459 595	268 253	4,15%
08	Loisirs, culture et culte	2 121 057	734 064	34,61%
09	Enseignement	23 284 519	6 498 389	27,91%
10	Protection sociale	232 683	22 270	9,57%
Total général		320 097 188	49 457 934	15,45%

IV.3. Analyse des dépenses sociales

Les dépenses sociales recouvrent les dépenses des ministères de l'Education, de la Santé, de l'Action Humanitaire, de la Promotion du Genre, du Développement Rural, de l'Elevage et de la Santé Animale, de l'Energie et des PME- PMI.

Les dépenses des budgets de ces départements sont suivies dans le cadre des programmes conclus avec les partenaires techniques et financiers et comportent chacune des indicateurs. Le montant global de prévision des dépenses sociales s'élève à 107,50 milliards de francs CFA et leur exécution au 1^{er} trimestre 2024 se chiffre à 12,04 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 11,20%.

Par ailleurs, les tableaux récapitulatifs de l'exécution des dépenses par Titre de tous les Départements et Institutions de la République sont annexés au présent rapport.

L'analyse des dépenses sociales est faite selon les titres du Personnel, de Biens et Services, de Transferts et d'investissement.

a) Personnel

Au 31 mars 2024, l'exécution des dépenses pour le traitement du personnel s'élève à hauteur de 5,37 milliards de francs CFA sur une prévision de 25,92 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 20,72%.

b) Biens et Services

Pour une prévision globale 12,15 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses des biens et services du secteur social se chiffre à 1,66 milliard de francs CFA soit un taux de réalisation de 13,70%.

c) Transferts

Au 1^{er} trimestre 2024, sur une prévision annuelle de 9,29 milliards de francs CFA, l'exécution des dépenses de transferts a atteint le montant de 1,83 milliard de francs CFA, soit un taux d'exécution de 19,70%.

d) Investissement

L'Exécution des dépenses d'investissement des secteurs sociaux au 1^{er} trimestre 2024 s'élève à 3,18 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 60,14 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 5,28%.

Le tableau suivant met en exergue les dépenses au profit des secteurs sociaux :

Tableau n°11 : Récapitulatif des dépenses sociales au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)

	Dotation 2024	Réalisations au 1 ^{er} Trimestre 2024	Taux d'exécution
Education	33 677 074	6 418 928	19,06%
Titre II: Personnel	18 360 843	3 962 434	21,58%
Titre III: Biens et Services	4 135 231	1 375 749	33,27%
Titre IV: Transferts	3 302 000	755 745	22,89%
Titre V: Investissements	7 879 000	325 000	4,12%
<i>Sur ressources propres</i>	2 029 000	325 000	
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 850 000		
Santé	23 231 022	2 825 379	12,16%
Titre II: Personnel	5 073 162	819 423	16,15%
Titre III: Biens et Services	6 770 342	206 453	3,05%
Titre IV: Transferts	2 917 000	517 618	17,74%
Titre V: Investissements	8 470 518	1 281 885	15,13%
<i>Sur ressources propres</i>	470 518		
<i>Sur ressources extérieures</i>	8 000 000	1 281 885	
Action Humanitaire	2 059 287	115 082	5,59%
Titre II: Personnel	270 874	65 284	24,10%
Titre III: Biens et Services	132 663	7 861	5,93%
Titre IV: Transferts	522 750	41 937	8,02%
Titre V: Investissements	1 133 000	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	133 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 000 000		
Promotion du Genre	2 043 947	114 062	5,58%
Titre II: Personnel	410 397	89 735	21,87%
Titre III: Biens et Services	145 950	750	0,51%
Titre IV: Transferts	279 600	23 577	8,43%

Titre V: Investissements	1 208 000	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	108 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	1 100 000		
Développement Rural	28 442 107	2 164 034	7,61%
Titre II: Personnel	808 648	192 266	23,78%
Titre III: Biens et Services	300 787	2 425	0,81%
Titre IV: Transferts	1 853 665	403 437	21,76%
Titre V: Investissements	25 479 007	1 565 906	6,15%
<i>Sur ressources propres</i>	679 007		
<i>Sur ressources extérieures</i>	24 800 000	1 565 906	
Eleavage et Santé Animale	773 747	122 805	15,87%
Titre II: Personnel	422 843	98 306	23,25%
Titre III: Biens et Services	132 025		0,00%
Titre IV: Transferts	142 379	20 000	14,05%
Titre V: Investissements	76 500	4 499	5,88%
<i>Sur ressources propres</i>	76 500	4 499	
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Energie	16 741 832	171 974	1,03%
Titre II: Personnel	281 482	67 211	23,88%
Titre III: Biens et Services	490 950	71 163	14,49%
Titre IV: Transferts	134 400	33 600	25,00%
Titre V: Investissements	15 835 000	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	2 635 000		
<i>Sur ressources extérieures</i>	13 200 000		
PME-PMI	529 815	109 500	20,67%
Titre II: Personnel	292 433	74 888	25,61%
Titre III: Biens et Services	41 500		0,00%
Titre IV: Transferts	138 450	34 612	25,00%
Titre V: Investissements	57 432	-	0,00%
<i>Sur ressources propres</i>	57 432		
<i>Sur ressources extérieures</i>			
Total Personnel	25 920 682	5 369 547	20,72%
Total Biens et Services	12 149 448	1 664 401	13,70%
Total Transferts	9 290 244	1 830 526	19,70%
Total Investissements	60 138 457	3 177 290	5,28%
<i>Sur ressources propres</i>	6 188 457	329 499	5,32%
<i>Sur ressources extérieures</i>	53 950 000	2 847 791	5,28%
TOTAL GENERAL	107 498 831	12 041 764	11,20%

V) Analyse des principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire.

V.1. Solde global et solde primaire

Au 1^{er} trimestre 2024, les ressources et les charges budgétaires globales ont été mobilisées respectivement à hauteur de 51,01 milliards de francs CFA et 50,78 milliards de francs CFA. Ce qui donne un solde budgétaire global excédentaire d'un montant de 0,23 milliard de francs CFA.

S'agissant des ressources propres, elles ont été mobilisées à hauteur de 38,99 milliards de francs CFA ; quant aux dépenses primaires, elles se chiffrent à hauteur de 45,27 milliards de francs CFA, dégagant un solde primaire déficitaire de l'ordre de 6,28 milliards de CFA.

Le tableau suivant décrit les détails qui conduisent à la détermination de ces soldes :

Tableau n°12 : Tableau récapitulatif des soldes budgétaires au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)

	Prévision 2024	Réalisation au 1 ^{er} trimestre 2024	Taux de réalisation
RESSOURCES	291 840 000	51 015 977	17,48%
Ressources propres	160 500 000	38 987 000	24,29%
Douanes	67 500 000	13 353 000	19,78%
Impôts	65 500 000	16 268 000	24,84%
Trésor	27 500 000	9 366 000	34,06%
Ressources extérieures	131 340 000	12 028 977	9,16%
Appuis budgétaires	33 200 000	6 510 000	19,61%
Appuis projets	98 140 000	5 518 977	5,62%
<i>Dans projets</i>	91 640 000	5 518 977	6,02%
<i>Emprunts projets</i>	6 500 000		0,00%
CHARGES	320 087 889	50 784 188	15,87%
Dépenses primaires	208 215 849	45 268 211	21,74%
Personnel	96 165 056	24 617 181	25,60%
Biens et Services	42 958 031	6 277 075	14,61%
Transferts et subventions	50 647 634	12 037 879	23,77%
Investissement sur ressources propres	18 445 128	2 336 076	12,67%
Charges Financières	13 732 040		0,00%
Financements extérieurs	98 140 000	5 515 977	5,62%
Solde budgétaire global	- 28 247 889	231 789	
Solde primaire	- 47 715 849	- 6 281 211	

V.2. Solde de trésorerie

Au 31 mars 2024, les ressources et les charges de trésorerie ont été mobilisées respectivement à hauteur de 18,47 milliards de francs CFA et 9,75 milliards de francs

CFA. Ce qui donne un solde de trésorerie excédentaire d'un montant de 8,72 milliards de francs CFA.

Le tableau suivant décrit les détails qui conduisent à la détermination du solde de trésorerie :

Tableau n°13 : Tableau récapitulatif du solde de trésorerie au 1^{er} trimestre 2024 (en milliers de francs CFA)


	Prévisions 2024	Réalisations au 1er trimestre 2024	Taux
Ressources de trésorerie	200 000 000	18 468 000	9,23%
Titres publics	200 000 000	18 468 000	9,23%
Charges de trésorerie	58 672 000	9 752 000	16,62%
Remboursements emprunts extérieurs	5 573 000	1 206 000	21,64%
Remboursements dette intérieure	3 573 000	1 534 000	42,93%
Contrepartie DTS/FMI	21 026 000		0,00%
Remboursements Titres publics	28 500 000	7 012 000	24,60%
Solde de Trésorerie	141 328 000	8 716 000	

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- l'instabilité du réseau informatique relative aux coupures intempestives de l'électricité ne facilite pas l'exploitation du logiciel de la gestion budgétaire et comptable Sim_Ba ;
- la régulation préventive du budget ayant entraîné un ralentissement de la mise en œuvre de certaines activités ;
- le non-respect des délais d'exécution par certains fournisseurs ;
- le non-respect des délais de transmission des pièces justificatives des dépenses par certains bénéficiaires des subventions et caisses d'avances;
- la lourdeur des procédures d'exécution de la dépense publique;
- l'impact négatif de l'insécurité dans certaines zones du pays sur le recouvrement des recettes;
- la non maturité de certains projets entraînant un retard dans le lancement des marchés.

Au titre des perspectives, la Direction Générale du Budget envisage la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans l'application métiers Sim_Ba et la mise en place d'un dispositif sécuritaire pour un recouvrement optimal des recettes afin de faire face aux dépenses régaliennes.


Amélie Jeannine BEHOROU
Directrice Générale du Budget

Annexe 1 : Exécution des dépenses du personnel au 1er trimestre 2024

Code	Institution / Ministère	Dépenses du personnel		
		Engagé	Ordonnancé	Payé
00	DEPENSES NON REPARTIES PAR CHAPITRES			
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	766 341	766 341	763 094
02	ASSEMBLEE NATIONALE	52 491	52 491	53 501
03	PRIMATURE	265 224	265 224	265 402
04	COUR CONSTITUTIONNELLE	56 364	56 364	56 823
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	33 616	33 616	35 467
06	HAUT CONSEIL DE LA COMMUNICATION	33 856	33 856	34 087
07	CONSEIL NATIONAL DE MEDIATION	34 038	34 038	36 256
08	HAUTE COUR DE JUSTICE	-	-	
09	HAUTE AUTORITE CHARGEE DE LA BONNE GOUV	57 875	57 875	58 435
10	AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS	-	-	121 176
12	MINISTERE CHARGE DU SGG	105 589	105 589	106 040
13	MINISTERE DE LA JUSTICE	838 542	838 542	799 739
14	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	202 510	202 510	202 899
15	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	747 222	747 222	796 289
21	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	9 084 618	9 084 618	9 084 997
22	MINISTERE CHARGE DU DRR	45 901	45 901	46 360
23	MINISTERE DE L'INTERIEUR	2 062 551	2 062 551	2 062 551
30	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	1 239 488	1 239 488	1 159 428
31	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOP	178 903	178 903	152 396
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	142 508	142 508	143 093
33	MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI	85 983	85 983	86 608
40	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	3 729 360	3 729 360	3 579 715
41	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 836 968	1 836 968	1 033 959
50	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS	84 771	84 771	85 118
51	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE	133 610	133 610	134 169
60	MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION	1 134 085	1 134 085	1 120 538
70	MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE	65 284	65 284	65 743
71	MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE	89 735	89 735	90 060
80	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TP	104 164	104 164	94 688
81	MINISTERE DE L'URBANISME	108 760	108 760	109 218
82	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	116 485	116 485	117 011
83	MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE	91 286	91 286	91 743
84	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE	67 211	67 211	67 975
85	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	124 534	124 534	76 523
90	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	159 267	159 267	138 376
91	MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	75 949	75 949	76 713
92	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	192 267	192 267	192 650
93	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	98 306	98 306	98 489
94	MINISTERE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PECHE	182 441	182 441	174 052
95	MINISTERE DU TOURISME	104 843	104 843	105 408
96	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE	84 230	84 230	584 888
	TOTAL GENERAL	24 617 179	24 617 179	24 101 677

09

Annexe 2 : Exécution des dépenses des Biens et Services au 1er trimestre 2024

Code	Institution / Ministère	Dépenses des biens et services		
		Engagé	Ordonnancé	Payé
00	DEPENSES NON REPARTIES PAR CHAPITRES	510 391	510 391	433 437
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	615 714	615 714	647 845
02	ASSEMBLEE NATIONALE	5 988	5 988	
03	PRIMATURE	535 364	386 452	366 360
04	COUR CONSTITUTIONNELLE	8 263	138 244	3 750
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	-	-	
06	HAUT CONSEIL DE LA COMMUNICATION	720	48	
07	CONSEIL NATIONAL DE MEDIATION	-	-	
08	HAUTE COUR DE JUSTICE	875	-	875
09	HAUTE AUTORITE CHARGEE DE LA BONNE GOUV	-	-	
10	AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS	-	-	
12	MINISTERE CHARGE DU SGG	16 202	3 207	2 695
13	MINISTERE DE LA JUSTICE	45 263	7 532	15 000
14	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	2 219	1 219	671
15	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	98 079	43 050	33 740
21	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	1 569 702	583 589	197 912
22	MINISTERE CHARGE DU DRRR	10 312	-	
23	MINISTERE DE L'INTERIEUR	150 247	115 670	39 967
30	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	445 125	321 806	238 202
31	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOP	22 154	17 467	6 000
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	4 796	2 046	762
33	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI	-	-	
40	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	1 356 479	1 323 072	106 033
41	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	98 512	57 506	39 753
50	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS	36 771	11 699	1 500
51	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE	439 493	33 629	165 605
60	MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION	482 819	232 193	56 505
70	MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE	31 367	9 163	4 831
71	MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE	14 589	-	750
80	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TP	10 600	6 249	1 138
81	MINISTERE DE L'URBANISME	48 389	28 608	5 310
82	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	1 000	-	
83	MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE	5 374	-	
84	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE	157 485	110 584	20 520
85	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	37 903	36 418	
90	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	11 124	3 933	
91	MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	5	5	
92	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	18 009	3 684	203
93	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	22 246	4 498	
94	MINISTERE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PECHE	4 755	2 826	
95	MINISTERE DU TOURISME	62 738	2 374	
96	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE	96 515	3 517	
TOTAL GENERAL		6 977 587	4 622 381	2 389 364

B/S

Annexe 3 : Exécution des dépenses de Transferts au 1er trimestre 2024

Code	Institution / Ministère	Dépenses de transferts		
		Engagé	Ordonnancé	Payé
00	DEPENSES NON REPARTIES PAR CHAPITRES	1 360 169	525 447	148 955
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	30 000	30 000	17 500
02	ASSEMBLEE NATIONALE	2 149 845	2 149 845	2 149 805
03	PRIMATURE	253 494	253 494	105 416
04	COUR CONSTITUTIONNELLE	-	-	
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	300 000	300 000	233 704
06	HAUT CONSEIL DE LA COMMUNICATION	14 250	-	
07	CONSEIL NATIONAL DE MEDIATION	31 257	31 257	14 000
08	HAUTE COUR DE JUSTICE	-	-	
09	HAUTE AUTORITE CHARGEE DE LA BONNE GOUV	53 250	53 250	53 250
10	AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS	855 107	855 107	133 333
11	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L HOMME	18 750	18 750	12 500
12	MINISTERE CHARGE DU SGG	-	-	
13	MINISTERE DE LA JUSTICE	16 790	16 790	13 820
14	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	235 000	235 000	10 000
15	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	33 500	25 000	
21	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	92 708	92 708	77 183
22	MINISTERE CHARGE DU DDDR	21 250	21 250	6 000
23	MINISTERE DE L'INTERIEUR	47 263	44 500	40 000
30	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	195 776	87 500	141 245
31	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOP	193 750	193 750	123 917
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	35 000	27 500	35 000
33	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI	-	-	
40	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	409 574	403 516	3 516
41	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	423 478	361 423	109 675
50	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS	28 375	27 500	27 500
51	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE	18 550	18 550	
60	MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION	580 118	530 118	62 860
70	MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE	41 937	41 937	41 937
71	MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE	23 578	23 578	20 000
80	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TP	447 562	322 562	119 670
81	MINISTERE DE L'URBANISME	47 556	47 556	40 461
82	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	2 500	2 500	
83	MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE	43 750	43 750	43 750
84	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE	33 600	33 600	24 999
85	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	468 750	468 750	278 795
90	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	2 000	2 000	750
91	MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	34 613	34 613	
92	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	403 437	403 437	271 196
93	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	20 000	20 000	11 274
94	MINISTERE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PECHE	164 169	163 209	86 221
95	MINISTERE DU TOURISME	6 524	1 524	
96	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE	162 500	162 500	
TOTAL GENERAL		9 299 730	8 073 771	4 458 232

BR

Annexe 4 : Exécution des dépenses d'investissements au 1er trimestre 2024

Code	Institution / Ministère	Dépenses d'investissement		
		Engagé	Ordonné	Payé
00	DEPENSES NON REPARTIES PAR CHAPITRES	-	-	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	-	-	
02	ASSEMBLEE NATIONALE	-	-	
03	PRIMATURE	144 840	-	
04	COUR CONSTITUTIONNELLE	-	-	
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	-	-	
06	HAUT CONSEIL DE LA COMMUNICATION	-	-	
07	CONSEIL NATIONAL DE MEDIATION	-	-	
08	HAUTE COUR DE JUSTICE	-	-	
09	HAUTE AUTORITE CHARGEE DE LA BONNE GOUV	-	-	
10	AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS	-	-	
12	MINISTERE CHARGE DU SGG	4 280	-	
13	MINISTERE DE LA JUSTICE	74 908	9 500	
14	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	57 476	57 476	9 450
15	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	-	-	
21	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	1 098 286	1 049 139	10 000
22	MINISTERE CHARGE DU DDDR	6 500	-	
23	MINISTERE DE L'INTERIEUR	12 081	-	
30	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	758 766	494 082	134 067
31	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOP	8 371	-	
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE	4 749	-	
33	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI	-	-	
40	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	244 998	200 000	
41	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	148 000	125 000	
50	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS	78 121	-	
51	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE	29 836	-	
60	MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION	24 997	15 000	
70	MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE	-	-	
71	MINISTERE DE LA PROMOTION DU GENRE	14 992	-	
80	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TP	268 161	268 161	25 210
81	MINISTERE DE L'URBANISME	30 499	17 999	
82	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	138 198	-	
83	MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE	-	-	
84	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE	300	170 000	
85	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	-	-	
90	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	8 961	2 999	
91	MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	-	-	
92	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	34 293	-	
93	MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	25 494	15 997	2 100
94	MINISTERE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PECHE	452 500	-	
95	MINISTERE DU TOURISME	99 497	-	
96	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE	337 953	-	
TOTAL GENERAL		4 107 057	2 425 353	180 827

Handwritten signature or initials

Code	Institution - Ministère	Prévisions budgétaires	Charges de personnel			Dépenses de biens et services			Dépenses de transfert			Dépenses d'investissement			TOTAL		
			Engagé	Ordonnancé	Payé	Engagé	Ordonnancé	Payé	Engagé	Ordonnancé	Payé	Engagé	Ordonnancé	Payé	Engagé	Ordonnancé	Payé
01	DEPENS NON REPARTIES PAR CHAPITRES	32 570 000,00															
02	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9 867 213,00	56 341,00	766 341,00	766 341,00	204 256 077	433 437 000	433 437 000	3 483 142 119	148 036 000	148 036 000						
03	ASSEMBLEE NATIONALE	9 376 886,00	32 451,00	32 491,00	32 491,00	440 631 943	617 645 100	30 000 000	30 000 000	17 500 000	17 500 000						
04	PRIMAIRE	5 730 531,00	263 251,00	263 251,00	263 251,00	3 998 211	5 998 211	2 149 844 750	5 000 000	2 149 844 750	5 000 000						
05	COUR CONSTITUTIONNELLE	30 132,00	38 364,00	38 364,00	38 364,00	429 431 109	306 300 000	394 621 110	105 416 000	105 416 000							
06	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	22 962 000	33 616,00	33 616,00	33 616,00	104 147	3 730 000										
07	HAUT CONSEIL DE LA MEDIATION	27 439 000	33 850,00	33 850,00	33 850,00			300 000 000	233 704 000	233 704 000							
08	HAUTE AUTORITE CHARGÉE DE LA BONNE GOUVERNANCE	412 324 000	57 873,00	57 873,00	57 873,00		875 000	31 237 000	31 237 000	14 000 000	14 000 000						
09	AUTORITE NATIONALE DES ELECTIONS	2 700 000 000						33 230 000	53 230 000	53 230 000							
10	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES	75 000 000						855 107 214	855 107 214	133 333 000	133 333 000						
11	MINISTRE CHARGE DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT	832 302 000	105 500 000	765 800 000	765 800 000												
13	MINISTRE DE LA JUSTICE	4 682 200 000	458 542,00	458 542,00	458 542,00	3 207 050	33 000 000	32 370 000	32 370 000	13 820 000	13 820 000						
14	MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	4 078 480 000	2 515 000,00	2 515 000,00	2 515 000,00	6 780 225	67 000	252 000 000	252 000 000	10 000 000	10 000 000						
15	MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	4 869 070 000	5 225 000,00	5 225 000,00	5 225 000,00	1 000 772	37 40 000										
21	MINISTRE CHARGE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE	13 538 257 000	4 845 433,00	4 845 433,00	4 845 433,00	3 540 401	197 912 000	42 708 250	42 708 250	185 000	185 000						
23	MINISTRE DES FINANCES ET DE LA DETTE PUBLIQUE	14 573 660 000	1 239 488,00	1 239 488,00	1 239 488,00			40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000						
31	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE	33 455 457 000	1 730 070,00	1 730 070,00	1 730 070,00												
33	MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI	4 315 133 000	85 983 000	85 983 000	85 983 000	6 517 801	800 000	8 708 200	8 708 200	33 000 000	33 000 000						
41	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE	23 487 538 000	3 729 360 000	3 729 360 000	3 729 360 000	33 461 044	238 205 000	195 776 000	195 776 000	43 245 000	43 245 000						
43	MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS	1 850 558 000	1 850 558 000	1 850 558 000	1 850 558 000	335 735 725	6 000 000	243 750 000	243 750 000	123 917 000	123 917 000						
51	MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE	1 784 119 000	1 533 800 000	1 533 800 000	1 533 800 000	1 498 788		31 000 000	31 000 000	35 000 000	35 000 000						
61	MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU PAYSAN ET DU TOURISME	21 231 622 000	133 610 000	133 610 000	133 610 000	1 498 788		106 033 000	106 033 000	400 000 000	400 000 000						
62	MINISTRE DE LA PROMOTION DU GENRE	2 585 287 000	85 284 000	85 284 000	85 284 000	6 823 311	4 831 000	65 307 500	65 307 500	41 037 000	41 037 000						
71	MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	22 414 868 000	104 164 000	104 164 000	104 164 000	6 107 329	1 138 000	323 662 500	323 662 500	119 870 000	119 870 000						
81	MINISTRE DE L'URBANISME	1 285 270 000	108 760 000	108 760 000	108 760 000	3 939 414	5 310 000	47 750 500	47 750 500	40 461 000	40 461 000						
82	DEVELOPPEMENT DURABLE	821 184 000	116 485 000	116 485 000	116 485 000	16 871 742		47 500 000	47 500 000	43 750 000	43 750 000						
84	MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE	10 741 832 000	67 211 000	67 211 000	67 211 000			33 600 000	33 600 000	33 600 000	33 600 000						
85	MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES POSTES	4 511 231 000	124 334 000	124 334 000	124 334 000	6 912 708		46 875 000	46 875 000	278 795 000	278 795 000						
86	MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	838 865 000	139 267 000	139 267 000	139 267 000			750 000	750 000								
87	MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	529 815 000	73 949 000	73 949 000	73 949 000	42 854		34 612 500	34 612 500								
88	MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	28 442 107 000	192 267 000	192 267 000	192 267 000			203 000	203 000	403 437 500	403 437 500						
89	MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA SANTE ANIMALE	773 247 000	98 366 000	98 366 000	98 366 000	2 425 451		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000						
94	MINISTRE DES Eaux, FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE	3 523 467 000	182 441 000	182 441 000	182 441 000			193 000 000	193 000 000	162 500 000	162 500 000						
95	MINISTRE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU TOURISME	1 078 073 000	104 843 000	104 843 000	104 843 000	1 137 645		6 524 000	6 524 000	1 524 000	1 524 000						
96	MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE L'AVIATION CIVILE	4 131 407 000	84 230 000	84 230 000	84 230 000	1 109 139		162 500 000	162 500 000	162 500 000	162 500 000						
	TOTAL GENERAL	319 997 889 000	24 617 716 000	24 101 677 000	24 101 677 000	6 277 076 054	3 295 842 793	2 309 564 000	12 048 463 738	10 479 713 355	4 458 232 000	1 833 795 835	2 336 078 877	180 827 000	45 300 209 669	31 586 964 000	

Handwritten mark, possibly initials or a signature.